

**COMPTE RENDU - PROCÈS-VERBAL DE
LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2016**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

" " présents : 20
" " ayant donné pouvoir : 2
" " votants : 22

Date de la convocation : 14 décembre 2016

Date de l'affichage : **26 DEC. 2016**

PRESENTS : M. SAILLARD, Maire ; M. DUSSOUILLEZ, Mme MARTIN, Mme DELACROIX, M. GRENIER Mme BENOIT, M. BONJOUR, M. CUSENIER, Mme DAVID ROUSSEAU, M. BERNARD Mme TBATOU, Mme DOUARD, M. VUILLEMIN, M. BOUVET DIT MARECHAL, M. TISSOT, Mme FILIPPI, Mme BADOR, M. VUILLERMOZ, M. BINDA, M. DUPREZ.

EXCUSES : Mme BAILLY (donne pouvoir à Mme MARTIN), M. PERNOT (donne pouvoir à M. SAILLARD), Mme SEGUIN, Mme RAME. Mme GUICHARDIERE, M. LENG. Mme JANIN Mme MILLET, M. MIGNOTTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre BINDA

X X X

Le Conseil Municipal s'est réuni à 19 heures 30 sous la présidence de M. Guy Saillard, Maire.

M. Pierre BINDA est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire.- Vous avez tous reçu la convocation au Conseil municipal en temps voulu. Nous avons à nous réunir de nouveau rapidement pour procéder à l'élection d'un nouveau conseiller municipal délégué au conseil communautaire de la prochaine comcom. Il faut que le conseil communautaire soit réputé complet pour procéder à l'élection de son prochain président.

Je dois vous présenter les excuses de Monsieur Clément Pernot qui me donne pouvoir et Arielle Bailly qui donne pouvoir à Anne Lise Martin. Le quorum est largement atteint donc nous allons pouvoir ouvrir la séance.

Adoption de l'ordre du jour

M. le Maire.- Adoption de l'ordre du jour : tout le monde est d'accord.

HORS COMMISSION

1. Election d'un conseiller municipal comme conseiller municipal délégué au conseil communautaire.

M. le Maire.- Comme je vous l'ai expliqué, il faut élire un conseiller délégué supplémentaire pour représenter la commune dans la nouvelle communauté de commune Champagnole Nozeroy Jura.

Les modalités de vote sont le scrutin de liste à un tour sauf si tout le monde est d'accord pour que nous procédions par vote à main levé. Qui est contre un vote à main levé ? Qui s'abstient ? M. Arnaud Vuillermoz s'abstient. Nous voterons donc à main levé.

Je propose la candidature de M. Pascal Tissot. Y a-t-il d'autres candidats ? Personne ? Je mets au vote : qui est contre ? qui s'abstient ? Une abstention, M. Jean Louis Duprez. M. Pascal Tissot est élu.

2. Cessions de terrains.

M. le Maire.- Par délibération en date du 28 juin 2016, le Conseil Municipal avait approuvé à l'unanimité la cession à la Communauté de Communes Champagnole Porte du Haut-Jura d'une partie des terrains cadastrés Section BO n° 11 et 13 et situés lieu-dit « Le Curtil ».

Finally, la cession s'effectuera directement au bénéfice de l'exploitation agricole EARL de Champagne, représentée par Monsieur Jean-François Brocard.

La division parcellaire ayant été établie par le géomètre, les numéros de parcelles et surfaces définitives sont désormais les suivantes :

Parcelles à céder :

Désignation	Surface
Section BO n° 49	3 ha 66 a 14 ca
Section BO n° 51	46 a 11 ca
Total	4 ha 12 a 25 ca

Les conditions de cession sont inchangées, à savoir 0.20 € le m², c'est-à-dire un total de 8 245 € (Evaluation des Domaines à 0.30 € le m²).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la cession des parcelles BO n° 49 et 51 à l'EARL de Champagne selon les conditions énoncées. Vous voudrez bien autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Par ailleurs, il est précisé que la ville procédera au versement des indemnités d'éviction aux exploitants agricoles selon le barème en vigueur, ceci dans le cadre de toutes les acquisitions foncières effectuées lieu-dit « Sur Valières ». Vous voudrez bien autoriser le versement de ces indemnités.

Je vais mettre au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Je vous remercie.

Bien nous avons épuisé l'ordre du jour, y a-t-il des questions diverses ?

M. Duprez.- la date du prochain conseil ?
M. Saillard.- peut être début février.

Je remercie toutes et tous d'avoir été présent ce soir.
La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance

Pierre BINDA



Le Maire,

Guy SAILLARD